



Peypin, le 18.02.2025

Le Maire

À

**Mesdames et Messieurs
Les membres du conseil municipal**

Direction Générale des Services

Dossier suivi par : Fabien TRINCI

Mail : dgs@peypin.fr

Objet : Convocation du conseil municipal.

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui se tiendra le :

Le lundi 24 février 2025 à 18 h 30

Hôtel de ville, salle du conseil
Avenue de la République – 13 124 PEYPIN

Je vous rappelle qu'en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du CGCT modifiés par l'article 142 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 et par l'article 9 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, cette convocation est envoyée sous forme électronique, accompagnée d'une note de synthèse sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Les éventuelles pièces annexes trop volumineuses pour y être jointes sont à votre disposition en Mairie, auprès du Directeur Général des Services.

Je vous indique enfin, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues, conformément à l'article L. 2121-20 du CGCT.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Frédéric GIBELOT

